

DEPARTEMENT
DU DOUBS

ARRONDISSEMENT
DE PONTARLIER

CANTON
DE PONTARLIER

VILLE DE PONTARLIER

PROCÈS-VERBAL

du C.C.A.S.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 23 JUIN 2026

18 heures 00

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois juin, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur COMTE.

PRÉSENTS : Mesdames BRACHET, GENDROT, DE OLIVEIRA, AKTAS-LEROUX, DULIZE, FULBAT et PELLETIER,
Monsieur BOSSERT.

EXCUSÉS : Mesdames SOLAY, PERNIN LEHMANN, COLIN et TIVAN,
Messieurs PARET, DESARMENIEN, et GUYOT.

PROCURATIONS : Madame SOLAY à Madame BRACHET
Madame PERNIN à Monsieur COMTE
Madame COLIN à Madame DE OLIVEIRA
Madame TIVAN à Madame GENDROT

Nombre de membres en exercice : 17
Présents : 9 – votants : 13

Le Président certifie :
- que la convocation du Conseil d'Administration a été faite le 17 juin 2026

Secrétaire de séance : Madame Aurore FOREST

Ordre du jour :

- 1 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Règlement intérieur du Conseil d'Administration
- 2 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Désignation d'un administrateur du CCAS au sein de l'UDCCAS
- 3 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Désignation d'un membre élu du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale au Comité des Œuvres Sociales de la Ville de Pontarlier
- 4 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Comité Social Territorial commun entre la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, la Ville du CCAS et le Centre Communal d'Action Sociale de Pontarlier

- 5 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Contrat groupe d'assurance statutaire
- 6 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Contrat groupe d'assurance statutaire Protection sociale complémentaire – Mandatement du Centre de Gestion de la fonction publique du Doubs afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la Prévoyance
- 7 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Modification des effectifs
- 8 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Achat de fourniture de gaz naturel – Convention d'adhésion à l'offre d'achat groupé de l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP)
- 9 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Avenant n°4 à la Convention constitutive d'un groupement de commandes constitué dans le cadre d'un marché public pour les prestations de services de téléphonie et de télécommunication
- 10 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Programme de Réussite Éducative – Convention de gestion entre la Ville de Pontarlier et le Centre Communal d'Action Sociale
- 11 – ACTION SOCIALE – Subventions aux associations
- 12 – ACTION SOCIALE – Convention de partenariat 2026 – Action sociale de proximité et accompagnement des bénéficiaires du RSA entre le Département et le Centre Communal d'Action Sociale de Pontarlier
- 13 – ACTION SOCIALE – Convention partenariale entre l'Association Départementale du Doubs de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADDSEA) et le CCAS – Mise en œuvre du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)
- 14 – PETITE ENFANCE - Établissements d'Accueil du Jeune Enfant – Signature des conventions d'objectifs et de financement Prestation de Service Unique, Bonus « mixité sociale », Bonus « Inclusion Handicap », Bonus Territoire Ctg, Financement des journées pédagogiques, Bonus « attractivité » avec la CAF du Doubs pour les Micro-Crèches Intercommunales
- 15 - PETITE ENFANCE – Relais Petite Enfance – Signature d'une convention d'objectifs et de financement CAF/RPE, Prestation de Service « Relais Petite Enfance », Missions renforcées, Bonus Territoire Ctg,
- 16 – ACTION SOCIALE – Mise en œuvre d'une politique de vigilance et d'accompagnement des personnes fragilisées en période de canicule ou de grand froid
- 17 – Décisions prises / Questions Réponses

Monsieur le Président appelle les administrateurs élus et nommés et constate que le quorum est atteint.

Tout d'abord, le compte-rendu de la séance du mercredi 27 mai est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

1 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Règlement intérieur du conseil d'Administration

Monsieur le Président propose de valider le nouveau règlement intérieur proposé aux membres du Conseil d'Administration.

Madame la Directrice informe les administrateurs qu'aucun grand changement n'a été apporté au règlement intérieur qui courait durant les années précédentes, uniquement l'actualisation d'un vice-président délégué et la mise en place de groupes de travail.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent le règlement intérieur du fonctionnement du conseil d'administration établissant un certain nombre de règles au sein de cette instance : organisation du conseil d'administration, organisation des réunions, fonctionnement des séances, organisation des débats et vote des délibérations, compte-rendu des

débats et des délibérations, accès aux documents administratifs, application et modification du règlement intérieur.

2 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Désignation d'un administrateur du CCAS au sein de l'UDCCAS

Monsieur le Président propose ensuite de procéder à la désignation d'un administrateur représentant le CCAS auprès de l'UDCCAS. Il rappelle les missions qui incombent au membre désigné.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désignent Madame Nathalie BRACHET représentant le CCAS au sein de l'UDCCAS en lui donnent pouvoir pour voter en son nom et participer aux activités de l'UDCCAS.

À ce titre, Madame Nathalie BRACHET pourra présenter sa candidature pour siéger au sein des instances de l'UDCCAS que sont le Conseil d'Administration et le bureau de l'UDCCAS.

3 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Désignation d'un membre élu du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale au Comité des Œuvres Sociales de la Ville de Pontarlier

Monsieur le Président annonce qu'il faut procéder à la désignation d'un membre élu du Conseil d'Administration du CCAS au COS de la Ville de Pontarlier.

Madame GENDROT se propose pour être le membre représentatif du CCAS.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désignent Madame Stéphanie GENDROT pour siéger au Conseil d'Administration du COS, pour la durée du mandat.

4 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Comité Social Territorial commun entre la Communauté de Communes du Grand Pontarlier et le Centre Communal d'Action Sociale de Pontarlier.

Monsieur le Président propose aux administrateurs d'accorder la création du CST commun et de le rattacher à la Ville de Pontarlier. Il précise que celui-ci a déjà été accordé pour la Ville de Pontarlier et la CCGP.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, à propos du CST :

- Créent un CST commun et le rattachent à la Ville de Pontarlier,
- Fixent le nombre de représentants du personnel à 6 titulaires et 6 suppléants,
- Fixent le nombre de sièges à 3 titulaires et 3 suppléants pour la Ville de Pontarlier, 2 titulaires et 2 suppléants pour la CCGP, et 1 titulaire et 1 suppléant pour le CCAS,
- Maintiennent le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité et des établissements égal à celui du représentant du personnel titulaires et suppléants,
- Octroient voix délibérative aux représentants des collectivités ;

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, à propos de la F3SCT :

- Instituent le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité et des établissements égal à celui des représentants du personnel,
- Fixent à 6 le nombre de représentant titulaires et à 12 le nombre de représentants suppléants soit, le double de représentants titulaires,
- Octroient voix délibérative aux représentants des collectivités.

5 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Contrat groupe d'assurance statutaire

Monsieur le Président propose ensuite d'adhérer au contrat groupe statutaire santé proposé par le Centre de Gestion du Doubs par une convention d'une durée de 4 ans qui prendra effet au 1^{er} janvier 2027 et dont le régime sera la capitalisation.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorisent son président ou son Représentant à habilité le CDG 25 à lancer la procédure de consultation pour le contrat d'assurance risques statutaire pour le compte du CCAS de Pontarlier.

6 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Contrat groupe d'assurance statutaire Protection Sociale Complémentaire – Mandatement du Centre de Gestion de la fonction publique du Doubs afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la Prévoyance

Monsieur le Président propose ensuite d'adhérer au contrat groupe statutaire protection sociale complémentaire proposé par le Centre de Gestion du Doubs.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Mandatent le CDG 25 afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « Prévoyance » ;
- S'engagent à communiquer au CDG25 les caractéristiques quantitatives et qualitatives de la population active concernée ;
- Prennent acte que son adhésion à cette convention de participation qui n'interviendra qu'à l'issue de la procédure menée par le CDG 25 par délibération et après convention avec le CDG 25, étant précisé qu'après avoir pris connaissance des tarifs et garanties proposés, le CCAS de Pontarlier aura la faculté de ne pas signer la convention de participation souscrite par le CDG 25.

7 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Modification des effectifs

Monsieur le Président présente ensuite la modification du tableau des effectifs s'agissant :

1. de supprimer une auxiliaire de puériculture en classe normale et de la passer en classe supérieure ;
2. de supprimer un rédacteur principal 1^{ère} classe qui passe en attaché territorial ;
3. un apprentissage en Auxiliaire de Puériculture qui se transforme en Diplôme d'État Auxiliaire de Puériculture.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent la modification du tableau des effectifs telle qu'énoncée ci-dessus.

8 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Achat de fourniture de gaz naturel – Convention d'adhésion à l'offre d'achat groupé de l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP)

Monsieur le Président rappelle la signature de la convention d'adhésion à l'offre d'achat groupé de l'UGAP.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prennent acte de la convention jointe signée, approuvent le principe de l'adhésion au groupement d'achat de gaz naturel proposé par l'UGAP et autorisent son Président à appliquer les formalités découlant de cette convention d'adhésion.

9 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Avenant n°4 à la Convention constitutive d'un groupement de commandes constitué dans le cadre d'un marché public pour les prestations de services de téléphonie et de télécommunication

Monsieur le Président propose ensuite de valider l'avenant n°4 à la convention du groupement de commandes concernant les prestations de services de téléphonie et de télécommunication.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valident l'avenant n°4 à la convention constitutive du groupement de commandes concernant les prestations de services de téléphonie et de télécommunication et autorisent Madame la Vice-Présidente à signer la convention et à l'exécuter.

10 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Programme de Réussite Éducative – Convention de gestion entre la Ville de Pontarlier et le Centre Communal d'Action Sociale

Monsieur le Président rappelle ensuite la convention de gestion entre la Ville de Pontarlier et le CCAS pour le Programme de Réussite Éducative.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorisent Madame la Vice-Présidente à signer la convention d'attribution de subvention entre l'État et le CCAS pour l'année 2026 et d'autoriser la convention entre la ville et le CCAS.

11– ACTION SOCIALE – Subventions aux associations

Madame la Directrice précise que le groupe de travail a fixé le montant des subventions en rapport avec les dossiers incomplets, les comptes de résultats bénéfiques et l'attraction sur le territoire.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à la majorité, par douze voix pour, zéro voix contre et une abstention, valident ces propositions et autorisent son Président ou sa Vice-Présidente à verser les subventions dont les détails figurent ci-dessus.

Étant précisé que Madame DULIZE, section AIDE SOCIALE, ne participe pas au vote des subventions des associations pour laquelle elle est engagée.

12 – ACTION SOCIALE – Convention de partenariat 2026 – Action sociale de proximité et accompagnement des bénéficiaires du RSA entre le Département et le Centre Communal d'Action Sociale de Pontarlier

Monsieur le Président rappelle ensuite la convention de partenariat entre le Département du Doubs et le CCAS propre à l'action sociale de proximité et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valident la convention annuelle 2026 avec le Département et autorisent le Président à la signer.

13 – ACTION SOCIALE – Convention partenariale entre l'Association Départementale du Doubs de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADDSEA) et le CCAS – Mise en œuvre du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)

Monsieur le Président met au vote la convention partenariale entre l'ADDSEA et le CCAS pour la mise en œuvre du SIAO.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorisent son Président ou son représentant à signer la convention jointe.

Étant précisé que Madame FULBAT ne participe pas au vote de la convention partenariale entre l'ADDSEA et le CCAS pour laquelle elle est engagée.

14 – PETITE ENFANCE - Établissements d'Accueil du Jeune Enfant – Signature des conventions d'objectifs et de financement Prestation de Service Unique, Bonus « mixité sociale », Bonus « Inclusion Handicap », Bonus Territoire Ctg, Financement des journées pédagogiques, Bonus « attractivité » avec la CAF du Doubs pour les Micro-Crèches Intercommunales

Monsieur le Président présente les conventions d'objectifs et de financement concernant les Établissements d'accueil des Jeunes Enfants entre la CAF et le CCAS.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorisent le Président ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de financement, d'intervenir

pour les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant communaux (la crèche familiale « Capucine », le multi-accueil « Pirouette » et la crèche collective « P'tits Loups ») et d'intervenir pour les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant Intercommunaux (les micro-crèches « Au Clair de la Lune », « Arc-en-Ciel » et « 1,2,3, Soleil »).

15 - PETITE ENFANCE – Relais Petite Enfance – Signature d'une convention d'objectifs et de financement CAF/RPE, Prestation de Service « Relais Petite Enfance », Missions renforcées, Bonus Territoire Ctg.

Monsieur le Président propose la convention d'objectifs et de financement en lien avec le Relais Petite Enfance entre la CAF et le CCAS.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorisent le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de financement du Relais Petite Enfance conclue pour une durée de 4 ans, soit du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2029.

16 – ACTION SOCIALE – Mise en œuvre d'une politique de vigilance et d'accompagnement des personnes fragilisées en période de canicule ou de grand froid

Monsieur le Président annonce la mise en œuvre de la politique de vigilance et d'accompagnement des personnes fragilisées en période de canicule ou de grand froid.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuvent la politique de vigilance du CCAS en faveur des personnes fragilisées lors des épisodes de canicule et de grand froid ;
- Autorisent la mise en place et la gestion du registre nominatif des personnes vulnérables conformément à la réglementation en vigueur ;
- Autorisent la diffusion d'un appel à recensement auprès de la population ;
- Mandatent la direction du CCAS pour mettre en œuvre les modalités opérationnelles du dispositif.

5 – / QUESTIONS RÉPONSES

Le compte-rendu des décisions prises n'entraîne aucun commentaire ni questionnement.

Enfin, Monsieur le Président informe les administrateurs des prochaines dates pour les prochains Conseils d'Administrations qui se tiendront les mardis 22 septembre, 3 novembre et 8 décembre 2026 à 18h00.

La séance est levée à 18h46.

Pontarlier le 03 juillet 2026

Secrétaire de séance

Aurore FOREST



Pour extrait conforme,
Le Président,

Patrick COMTE